



« Éleu-dit-Leauwette : un budget municipal qui se veut « équilibré, ambitieux et modeste »

Voilà ce que titrait «La Voix du Nord» dans son édition du 11 avril dernier. Tout était pratiquement dit dans l'interprétation du journaliste.

Oui ce budget 2024 se veut équilibré. Certes parce que contrairement à celui de l'État, notre budget se doit d'être à l'équilibre sous peine de tomber sous les fourches caudines de la Préfecture. Tout le monde se doute que les prévisions de réduction de déficit de notre ministre de l'Économie vont d'abord s'appliquer aux collectivités territoriales et qu'un nouveau tour de vis va s'appliquer à nos dotations. Il nous faut donc tirer pleinement profit de la bonne santé de nos finances locales, fruit d'un travail patient de désendettement et de diminution des charges de fonctionnement, là où il était possible de le faire, pour effectivement proposer un budget équilibré entre investissement et fonctionnement, modeste, en évitant des dépenses somptuaires qui pourraient avoir un impact trop important sur les charges de fonctionnement mais aussi ambitieux car notre petite ville se doit d'être à la hauteur et partager les ambitions d'un territoire en mutation qui se veut accueillant pour les entreprises et les habitants mais aussi durable.

Toutes les données de l'équation étant posées, il nous restait à la résoudre au mieux.

Avec une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF versée par l'État) complètement stable (-0,05%), et ce malgré une inflation de 4,9% en 2023 et projetée à environ 2,5% en 24, un produit des taxes en hausse d'environ 30.000 € directement liée à l'augmentation des bases (alors que la ville a décidé une fois de plus de ne pas augmenter la pression fiscale), une fois retirés les amortissements et le prélèvement pour la section d'investissement, le disponible réel dédié au fonctionnement s'élève à 3.095.000 euros. Pas de grande révolution dans cette section puisqu'une légère baisse des charges à caractère général est anticipée (-3,08%) et s'établit à 1.107.000 € alors que les charges de personnel augmentent légèrement (+5,3%) pour atteindre 1.808.000 €. Cette hausse est en grande partie due à la non reconduction d'un certain nombre de contrats aidés financés par l'État qui, pour maintenir le bon niveau de service public sur la commune, ont été remplacés par des contrats statutaires qui ne sont plus subventionnés. Les subventions aux associations ont été maintenues voire légèrement augmentées. Bref une section de fonctionnement globalement en reconduction qui nous permettra de maintenir tous nos services rendus à la population.

La section d'investissement quant à elle s'établit à 2.500.000 euros contre 2.300.000 en 2023. Elle sera d'abord constituée d'une provision de 500.000 euros pour les aménagements à réaliser par la commune dans le cadre de la reconstruction d'une soixantaine de logements par Maisons et Cités sur les rues Védrières et Terline. Divers aménagements sont prévus sur les salles municipales (foyer et Fléchier), dans nos écoles. La maison jouxtant la mairie continuera à être aménagée et bien sûr notre complexe sportif, notre cimetière et nos voiries continueront à être l'objet de toute notre attention.

En conclusion ce budget se veut dans la continuité des précédents. Un postulat est à sa base : ne pas augmenter la pression fiscale sur nos propriétaires habitants. Une réelle volonté le dirige : maintenir un haut niveau de service public. Une nécessité s'en dégage : maintenir un niveau d'investissement nous permettant non seulement d'entretenir notre patrimoine mais également d'apporter les équipements supplémentaires permettant de répondre à des besoins nouveaux exprimés.

Cette quadrature du cercle est encore une fois réussie grâce aux anticipations engagées dans les budgets précédents et qui nous ont notamment permis d'encaisser le choc énergétique sans trop de difficulté. Par ailleurs, la position scandaleuse de la CABBALR qui a décidé unilatéralement de mettre fin au reversement d'une partie des excédents du SIZIAF n'aura qu'un impact très limité sur notre dotation de solidarité communautaire versée par la CALL. Nous comprenons et partageons le désarroi des communes impactées parfois lourdement (Wingles 1,7 million, Loosen-Gohelle 1 million, Hulluch plus de 500.000 euros), nous ne pouvons que constater que ces sommes que nous nous ne percevions pas ne nous ont pas empêché de développer des politiques ambitieuses mais ...modestes !

Alain BAVAY,

Premier adjoint.

Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

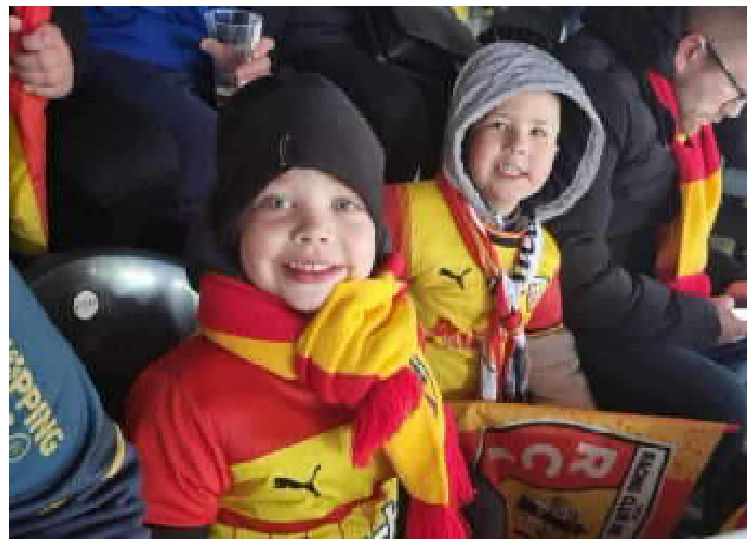
Président du Pôle Métropolitain de l'Artois



ÇA S'EST PASSÉ EN AVRIL...



12 avril : Assemblée générale de la danse



20 avril : Invitation des jeunes de l'ÉS Éleu au match Lens-Clermont.



13 avril : Soirée «Ch'ti» organisée par le Comité des fêtes.



14 avril : Concours de belote organisé par «Éleu c'est vous»



Du 22 au 28 avril : XXL Winter Kids



14 avril : Journée district Artois au stade municipal



29 avril : Marché aux puces du Judo-Club.

Noces d'or :

Une union sertie d'or pour les époux Cotton-Gonda



Eléonore Gonda est née à Hénin-Liétard le 24 novembre 1951. Elle démarra sa vie professionnelle chez Damart à Roubaix puis à la confection Saint-Léger à Lens. Puis elle fit une pause professionnelle pour s'occuper de ses 4 enfants. Beaucoup plus tard, elle reprit des études pour obtenir un CAP d'employée administrative, un brevet d'études professionnelles (administration commerciale et comptable) puis pour terminer ses études un CAP d'opératrice tous tissus. Elle occupa divers emplois et termina dans le monde associatif (ES Eleu) durant 5 ans. Elle fit valoir ses droits à la retraite en 2011. Elle s'occupe aujourd'hui de ses petits-enfants.

Né le 2 juillet 1951 à Erchin (Nord), Bernard Cotton démarra sa vie professionnelle en janvier 1967 à l'imprimerie de la Centrale de Lens. Puis il prit la direction de Lille, où il occupa le poste de linotypiste chez Crouan et Roques, au journal hebdomadaire « La Croix du Nord » et au quotidien « Liberté ».

En 1992, le journal était mis en liquidation. Il en profita pour mettre à jour ses acquis. Il a obtenu le CAP et le BEP des Arts graphiques au Lycée Colbert de Tourcoing.

Il termina sa carrière à l'ESAT « Les Molettes » à Dorignies en tant que moniteur d'atelier pour adultes en situation de handicap. En 2010 il demande l'autorisation de jouir d'une retraite bien méritée après 44 ans de service.

Entre temps il devient conseiller municipal en 1995 puis adjoint au maire en 2001. Il occupe aussi, depuis 15 années la présidence du Comité franco-allemand après avoir été le président du club de football local l'ES Eleu de 1994 à 2009.

Déjections canines :

Un peu de civisme !

Il est toujours bon de rappeler ce que la loi dit au sujet des déjections canines : « *Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal* ».

Notre petite cité est belle, il est dommage que l'attention soit attirée par des crottes de chiens sur les trottoirs et les espaces verts.

De nombreuses réclamations sont régulièrement signalées en mairie par des riverains. Les employés communaux travaillent quotidiennement pour améliorer le cadre de vie et l'embellissement de notre commune. Chaque jour, lors de l'entretien des massifs et pelouses, ils se retrouvent les pieds et les mains dans les déjections canines. Les gazons qui devraient pouvoir être utilisés par les enfants deviennent insalubres. Ne parlons pas des trottoirs...

Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs responsabilités. Lorsque vous vous promenez avec votre animal, conservez toujours des sacs plastiques dans votre poche. Lorsque l'animal fait ses besoins, retournez le sac sur lui-même, faites un nœud puis jetez-le à la poubelle la plus proche.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir vivre pour éviter les désagréments des déjections sur la voie publique. En quelques leçons, maîtres et chiens peuvent adopter un comportement citoyen !

Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 euros qui peut être majorée à 375 euros en cas de récidive.

Des produits artisanaux et locaux à découvrir !



La CALL et 14 communes volontaires proposent en 2024, la troisième édition du marché itinérant de producteurs, artisans locaux, et acteurs de l'alimentation durable: le **Panier local**, depuis le 24 mai (programmation sur agglo-lenslievin.fr/panier-local/).

Les marchés sont des moments privilégiés pour dynamiser l'économie locale, l'emploi et pour développer l'attractivité touristique. Le Panier local participe à la valorisation des talents des producteurs et artisans du territoire. C'est aussi un moyen pour les habitants d'acheter des produits locaux, à un prix accessible.

Le Panier local, c'est :

- Un marché itinérant de producteurs, d'associations, et d'artisans locaux.
- Un rendez-vous convivial et animé pour promouvoir une consommation saine et locale.
- Un événement chaque vendredi à partir de 17 h, de mai à octobre

A noter que le Panier local se déroulera lors de la guinguette du Parc des Berges de la Souchez, le 16 août, à Harnes !

Un temps fort pour le lancement de l'édition 2024 a été organisé le vendredi 24 mai, à Vendin-le-Vieil en présence de Sylvain Robert, Président de la CALL, Geoffrey Mathon, conseiller délégué de la CALL en charge de l'agriculture de proximité et de l'approvisionnement local, et Ludovic Gambiez, maire de Vendin-le-Vieil.

DE MAI A OCTOBRE :

24 mai : Vendin-le-Vieil ; **31 mai** : Avion ; **7 juin** : Sains-en-Gohelle ; **14 juin** : Liévin ; **21 juin** : Vimy ; **28 juin** : Wingles ; **5 juillet** : Loos-en-Gohelle ; **16 août** : Harnes ; **6 septembre** : Hulluch ; **13 septembre** : Annay-sous-Lens ; **20 septembre** : Mazingarbe ; **4 octobre** : Meurchin ; **11 octobre** : Sallaumines ; **18 octobre** : Lens.



Assistantes maternelles :

« La Mam'anchantée », qui regroupe 4 assistantes maternelles, située au 12, rue Bourdaloue à Éleu-dit-Leauwette, dispose de places pour la rentrée de septembre 2024/2025. Tél. 06.58.26.77.01.



Ville d'Éleu-dit-Leauwette

Marché aux puces

SAMEDI 6 JUILLET 2024 de 8 h à 17 h
(Centre ville)

Particulier : 6 euros
les 5 mètres

Professionnel : 12 euros
les 5 mètres

organisé
par les associations sportives et culturelles



Permanences : 160, rue Pierre-Brossolette (école Jules-Verne)

Riverains : le vendredi 21 juin et lundi 24 juin de 14 h à 17 h.

Population : mardi 25 juin de 15 h à 18 h, vendredi 28 juin de 15 h à 18 h,

lundi 1er juillet de 15 h à 18 h, vendredi 5 juillet de 15 h à 18 h.

Téléphone : 07 89 04 19 23

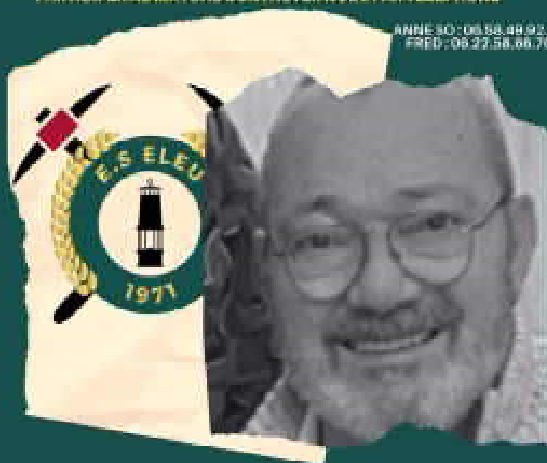
MATCH EN HOMMAGE À WILLY LERICHE

LES SÉNIORS D'ÉLEU

VS
LES COPAINS DE WILLY

TOUTES LES PERSONNES QUI CONNAISSAIENT WILLY ET QUI VEULENT PARTICIPER AUX MATCHS CONTACTER NOUS PAR TÉLÉPHONE

ANNE SO : 06.58.49.92.52
FRED : 06.22.58.66.70



SAMEDI 22 JUIN 2024 À 14H30

RENDEZ-VOUS AU STADE MUNICIPAL, RUE HENRI DARRAS A
ÉLEU-DIT-LEAUWETTE À 13H00

LES FONDÉS RÉCOLTÉS SERONT REMIS À LA FAMILLE DE WILLY

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

Façades et jardins fleuris

Une jolie manière de mettre en valeur votre habitation

Le Comité des fêtes d'Éleu organise cette année le concours des façades et jardins fleuris.

Un rendez-vous pour le passage du jury sera fixé à la fin du mois de juin. Éleu Infos s'en fera l'écho.

Pour vous inscrire, rapprochez-vous de M. Jean Guffroy :
Tél. 03 21 43 43 23 ou 07 89 04 19 23

TOURNOI DE PÉTANQUE

SAMEDI 1

JUIN 2024

DÉBUT

10H00

5€/Personne

5 Parties

Redistribution des mises

Buvette et Restauration
sur place

INSCRIPTION POSSIBLE

Anne So : 06.58.49.92.52

Fred : 06.22.58.66.70



SAPERLI POP'ART

Ateliers de rencontres

Au Centre culturel et social Michel-Darras
le 25 avril

